

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27 juin 2024

Le conseil s'est réuni le mercredi 27 juin 2024 sous la présidence de Mme Guicheteau, Maire

Etaient présents : Mmes Guicheteau, Pelluet, Aunay, Espanoche, Guyot, Marais.

MM : Marie, Voisin, Calbris, Gossart, Horion, Jenvrin, Sandret

Absents : Mme Queudeville et M. Durand

Secrétaire de séance : Mme Aunay

Approbation du marché : travaux rue de la mairie :

Suite au lancement des appels d'offres la commission s'est réunie pour l'ouverture des plis.

Deux entreprises ont répondu au marché :

- Eiffage : 394 205,90 € HT

- Perez : 369 500,00 € HT dont PSE (Prestation supplémentaire Eventuelle)

La Sogeti a analysé les offres et la commission a retenu la Société Perez, la moins-disante.

Des subventions ont été demandées. Une DETR de 114 576,56 € a été accordée par le Préfet.

D'autres subventions sont attendues.

A l'unanimité le conseil valide le choix de la commission et autorise Madame le Maire à signer les documents relatifs à ce marché.

Ces travaux étaient inscrits au budget 2024.

Participation réserve incendie :

Cela concerne Pont-Erambourg.

La commune de St Denis de Méré a installé une citerne de 60 m³ à côté de la chapelle. Cette citerne couvre un périmètre de 400 mètres environ, périmètre sur lequel sont implantées les habitations de Saint Pierre du regard.

Coût de l'opération : 17 295,00 € HT

APCR + (subvention) - 8 647,50 €

soit un total de 8 647,50 € HT

Par courrier la mairie de Saint Denis de Méré nous demande si nous souhaitons participer au financement.

Le conseil municipal de Saint Pierre demande qu'une convention pour mise à disposition d'un point d'eau soit signée entre les deux collectivités.

A l'unanimité le conseil décide :

- de participer à hauteur de 50% du coût restant soit 4 323,75 €

- que toutes les charges devront incomber à la commune de Saint Denis de Méré

- demande qu'une convention soit signée.

Contrôle des poteaux incendie :

Environ 20 poteaux incendie sont installés sur la commune. Ils sont contrôlés tous les 3 ans. Jusqu' alors le contrôle était effectué par la Saur.

Flers agglomération ayant repris l'entretien nous devons signer une convention pour cette prestation.

Après délibération, à l'unanimité, le conseil accepte.

Subvention : Team G2A :

Deux jeunes de la commune ont créé l'association « Team G2A »,
Le 07/09/2024 ils organiseront un trail et une marche dans les chemins de St Pierre.
Trois parcours : un trail de 7 km et 14km et une marche de 10 km. Le ravitaillement serait assuré en collaboration avec les producteurs locaux.
La salle des associations sera mise à leur disposition.
Le conseil décide de leur accorder une subvention de 250 €

Personnel :

Deux agents ont passé l'examen d'adjoint technique territorial principal 2ème classe.
Un agent a été reçu.
Le conseil décide de passer cet agent à ce nouveau grade.
Nous devons donc supprimer le poste d'agent technique territorial.

Un de nos agents est embauché en CDD depuis 2014.
Nous ne pouvons plus lui faire de contrat. Il est donc nécessaire de créer un poste d'adjoint technique territorial stagiaire.
A l'unanimité le conseil accepte.

Un second poste d'adjoint technique territorial contractuel renouvelable doit être créé pour remplir la fonction d'Atsem

Informations diverses :

L'Abbé Cousin s'est éteint en avril 2024 à l'âge de 100 ans. Il avait été curé de notre paroisse de 1953 à 1959 et avait suivi la reconstruction de notre église.
L'Abbé Renault, curé de la paroisse Saint Vigor nous demande par courrier de rendre hommage à l'Abbé Cousin et d'y associer M Morice, l'architecte. (M. Morice est inhumé à Saint Pierre).
A l'unanimité le conseil décide de poser une plaque en mémoire.

- Salle des fêtes : modification de la scène.
Les podiums sont arrivés.
Des devis sont attendus pour couper la cloison.
- Gymnase :
Le devis est accepté pour la réparation des gouttières.
Lumières : la commande est faite.
- Eglise : devis accepté pour les travaux d'électricité
- Ecole : Le sol des 3 classes et du couloir de la maternelle va être refait

Téléthon :

Un téléthon sera organisé le 23/11/2024 avec l'APE comme porteuse du projet.
Des vélos partiront de l'école via Clécy.
La commission communication propose d'organiser un parcours pédestre d'une heure pour les enfants et de deux heures pour les adultes avec l'APE ainsi qu'une activité pour occuper les enfants en attendant le retour des adultes.
Un pot au départ et au retour sera offert par la mairie.
Une boîte sera déposée pour recevoir les dons.